



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 septembre 2010

PLACE DU DONJON - CONVENTION AVEC  
L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES  
ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES RELATIVE  
A LA REALISATION DU DIAGNOSTIC  
D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE SUR LES  
ABORDS DU DONJON

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 01 octobre 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Annick DEFAYE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**AMERU**

**PLACE DU DONJON - CONVENTION AVEC L'INSTITUT NATIONAL  
DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES RELATIVE A  
LA REALISATION DU DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE  
SUR LES ABORDS DU DONJON**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a validé le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par In Situ pour la reconquête des espaces publics de la Place du Donjon et de ses abords.

Les travaux comprennent plus particulièrement la requalification des espaces publics aux abords du Donjon. C'est pourquoi, suite à plusieurs réunions avec le service régional de l'archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Ville de Niort a sollicité la réalisation d'un diagnostic archéologique anticipé, sur la parcelle cadastrée 800153.

Conformément à l'article 28, alinéa 2, du décret n°2004-490 du 3 juin 2004, il convient de valider la convention avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, dont l'objet est de préciser les conditions de réalisation de l'opération archéologique sur les abords du Donjon.

La surface de la parcelle étant inférieure à 3000 m<sup>2</sup>, la prestation de l'INRAP ne sera pas soumise à redevance.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 45 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 0  |

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Amaury BREUILLE**